



Un premier drone autorisé par la DGAC à voler sur 100km dans l'espace aérien civil français

Lors du salon UAV Show Europe qui s'est tenu les 26 et 27 septembre 2012 à Bordeaux, la DGAC a remis à Delair-Tech, société toulousaine spécialisée dans la conception et la fabrication de mini-drones de longue endurance, la première autorisation particulière permettant à un aéronef civil de réaliser des vols de 100km dans l'espace aérien français.

Comme l'indique Bastien Mancini, Directeur des Opérations, « le DT-18, qui pèse moins de 2kg, est habilité à réaliser des missions de 100km en France. C'est une étape majeure pour notre entreprise : désormais, tous les opérateurs de travail aérien peuvent utiliser le DT-18, comme ils le feraient avec un avion ou un hélicoptère. Il faut saluer le travail remarquable de la DGAC qui a grandement œuvré à la publication et à la mise en œuvre de l'arrêté du 11 avril 2012 ». Ce texte est une première mondiale. Il définit un cadre réglementaire qui va permettre à l'industrie française de se développer, avant toutes les autres, sur un créneau très porteur pour les années à venir.

« L'obtention de ce certificat vient récompenser plusieurs années de R&D et confirme la stratégie de Delair-Tech de maîtriser l'ensemble de sa technologie : de la conception de l'autopilote à la fabrication des structures en composite, en passant par le design aérodynamique et le développement des systèmes embarqués, nous avons pris le parti d'internaliser presque tout », confie Michaël de Lagarde, Président de la société. « Cela nous a permis de nous adapter rapidement aux exigences de sécurité nécessaires. »

« Nous sommes très honorés de recevoir ce certificat à l'occasion du salon du drone, organisé en Aquitaine. Depuis plusieurs années, cette région joue un rôle moteur pour le développement de notre industrie en France. La coopération avec Midi-Pyrénées dans le cadre du pôle Aerospace Valley est un vrai atout pour nous » précise Benjamin Benharrosh, Directeur du Développement. Delair-Tech peut désormais proposer des produits complémentaires des solutions existantes (avions, hélicoptères, satellites) à de nombreux utilisateurs qui souhaitent faire de l'observation aérienne : pétroliers pour surveiller leurs oléoducs, exploitants agricoles pour minimiser la quantité d'intrants, etc... Les produits de Delair-Tech présentent une endurance de 100km, inédite pour cette taille d'appareil, et peuvent être utilisés pour réaliser de la cartographie sur de grands espaces, de la vidéo aérienne en temps réel dans le visible ou l'infra-rouge ou encore du relevé de données à distance.

A propos de Delair-Tech

PME toulousaine innovante de 13 personnes, créée en mars 2011 par 4 ingénieurs (Polytechnique, Mines) ayant travaillé dans l'industrie pétrolière et aérospatiale, Delair-Tech conçoit, produit et opère des mini-drones de longue endurance, et vise un CA de 3M€ en 2015.

Implantée à Toulouse au cœur du futur pôle Montaudran-Aerospace, Delair-Tech fabrique ses avions sur le site historique des usines Latécoère et Bréguet. Elle a noué des contacts étroits avec le tissu économique et technologique local, en signant notamment un partenariat avec l'ISAE et l'ENAC.

Coordonnées de contact :

Benjamin Benharrosh

benjamin.benharrosh@delair-tech.com

06 25 57 78 96